

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 202

Artikel: Aux champs
Autor: Borel, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285616>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

installer ses malades dans le salon qui est ordinairement la pièce la plus belle d'un appartement, — facile à aérer et de laquelle on doit enlever meubles encombrants, les tentures et les tapis. Quand il s'agit des fièvres graves, il est nécessaire d'avoir deux chambres : une pour le jour, une pour la nuit, afin de soumettre alternativement les deux pièces à une ventilation complète. Quand il est impossible d'avoir deux chambres, il est encore préférable d'ouvrir celle où se tient le malade, en prenant la précaution de bien le couvrir, que de laisser dans l'air saturé des miasmes de la maladie. En toute saison, mais surtout en hiver, on a la ressource de l'aération au moyen du tirage de la cheminée, surtout quand il y a du feu. Quand il n'y en a pas le renouvellement de l'air est d'environ 300 mètres cubes d'air à l'heure et quand il y en a, de 1.200 mètres cubes à peu près. Une chambre de malade, on le voit, doit donc toujours contenir une cheminée *dont le tablier ne sera jamais rabattu*. Depuis peu on a inventé, pour suppléer à l'absence des ventilateurs, les *vitres perforées* ; les jours innombrables de ces vitres laissent pénétrer l'air sans produire de courants appréciables et peuvent à la rigueur remplacer à Paris — où l'hygiène est plus difficile à observer que partout, — la vieille et bonne cheminée détrônée par l'économie, l'intromission du poêle mobile.

Un thermomètre placé à la hauteur du malade indiquera toujours la température de l'air qu'il respire, elle ne doit pas être inférieure à 16° centigrades ; en hiver on l'obtiendra par le chauffage, et en été par la ventilation.

L'adjutant de l'air est la lumière, elle est élément de vie : ceux qui vivent loin d'elle perdent leur couleur, leur vigueur, leur gaîté, à plus forte raison l'enfant malade tenu longtemps emprisonné. Le soleil devra entrer chez lui, brûler par son action chimique les matières organiques en suspension dans l'air, tuer les champignons et les moisissures qui se développent à l'ombre.

Si, cependant, l'enfant souffre des yeux ou de la tête, il sera bon d'atténuer la clarté au moyen de persiennes ou jalousies mobiles.

La nuit, la simple veilleuse sera admise, les lampes, même les bougies, développent des gaz viciant l'air, le meilleur éclairage serait l'électricité, mais il est encore peu pratique et très dispendieux.

L'ordre et la propreté sont aussi de première nécessité, il faut avant tout désencombrer la pièce des choses inutiles, avoir une table recouverte d'une serviette où sont disposés les médicaments en ordre, ceux pour l'usage externe — qui porte tous l'étiquette rouge, — bien soigneusement à part, les petites cuillers, les tasses, les soucoupes doivent être lavées et essuyées après chaque usage, replacées de manière à être en vue, trouvées de suite.

Le balayage-essuyage, se fera lentement avec des éponges ou linges humides, de manière à ne soulever aucune poussière ; aucun linge sale ou vase non propre ne sera toléré dans la chambre, la garde ou la mère seront elles-mêmes très soigneuses de leur toilette, simple, rigoureusement nette, sans aucun parfum.

Les désinfectants, les fumigations qui produisent une odeur très désagréable seront employés le moins possible, la propreté suffira la plupart du temps à en éviter l'emploi ; si, cependant, il est indispensable d'en admettre, un peu de chlorure de chaux,

placé dans une assiette et arrosé de vinaigre de temps en temps, produira l'antiseptie. Quant aux vaporisations d'eau de Cologne et l'emploi du sucre brûlé, ce sont des « dissimulants », absolument inutiles et ne détruisent aucun miasme.

Les antiseptiques qui empêchent la mauvaise odeur de se produire en s'opposant à la fermentation qui lui donnerait naissance, ne doivent pas être rejetés comme les désinfectants qui l'enlèvent ou la cachent. Les meilleurs sont, je crois, les plus anciens, tel que le phénol Bobeuf, le thymol, le coaltar saponifié, etc...

Inutile d'ajouter que les animaux, plantes, fleurs, ne sont pas à leur place dans une chambre de malade, sauf, cependant un ou deux eucalyptus dont les émanations balsamiques sont antiseptiques.

Est-il utile de dire encore que le bruit est nuisible, que le calme intérieur se produit au moyen du calme extérieur, qu'il ne faut pas chuchoter derrière une porte entre-baillée non plus, parce que dans la maladie, l'hyperesthésie des sens est extrême. Bref, la mère aimante et dévouée suppléera toujours par l'intelligence du cœur au savoir.

RENÉE D'ANJOU.

Aux champs

Le sel pour le bétail. — La conservation des œufs. — Des lapins.

Le sel, si nécessaire à l'alimentation du bétail, est tonique, apéritif et légèrement purgatif. Il peut être donné aux animaux de deux manières, soit en stratification, ou en aspersion sur les fourrages fades et aqueux dont il améliore la valeur digestive et nutritive. C'est aussi le meilleur antidote contre le principe vénéneux (la solanine), contenu dans les pommes de terre, et doit toujours leur être adjoint surtout quand on donne ces tubercules crus.

Il peut aussi être donné à l'état naturel, c'est-à-dire, à raison d'une certaine dose que l'on donne au bétail, soit en dehors des repas, soit en l'ajoutant dans la crèche aux aliments. Grâce au sel, les animaux mangent davantage, ils digèrent mieux, se fortifient et sont moins sujets à certaines maladies, car le sel jouit de propriétés antiseptiques très marquées qui exercent leur action aussi sur le vivant. Ainsi on a remarqué des bœufs et des vaches auxquels on donnait journalièrement de fortes rations de sel, passer des crises d'épidémie sans être atteints.

Le lait des vaches qui reçoivent du sel est plus riche et plus abondant.

Le sel est surtout indiqué pour les animaux à l'engrais lorsque, vers la fin de l'engraissement, le dégoût paraît survenir et que l'appétit semble diminuer, lorsque les muqueuses se montrent pâles et ternes.

Il excite légèrement la muqueuse de la bouche, il augmente la sécrétion de la salive et cette stimulation se transmet jusqu'à l'estomac. Les sucs gastriques sont sécrétés plus abondamment et leur acidité augmente, en un mot la digestion s'opère d'une manière plus prompte et plus complète.

Il faut cependant éviter de le donner en excès, car alors il dessèche la bouche, le gosier et provoque une soif ardente qui peut devenir nuisible.

Il ne faut pas oublier non plus que le sel est déjà réparti par la nature sous forme de chlorure de sodium dans les aliments que nous offrons au bétail. Mais il n'y en a que la portion, juste indispensable à la santé, aussi beaucoup de gens jugent-ils qu'il est préférable de laisser à l'instinct du bétail le soin de compléter la quantité de sel utile à son hygiène.

A cet effet on a imaginé les blocs de ce gemme et ces derniers temps, les rouleaux de sel, qui sont préférables et que l'on peut placer partout d'une manière apparente et facile à atteindre pour les animaux de toutes grandeurs. Ils sont mis, soit à l'écurie, soit en plein air sous un abri de tôle galvanisée, de façon à les soustraire à l'action des pluies. Cette disposition ingénieuse est très pratique. Il faut voir avec quelle rapidité les bêtes au pâturage apprennent à connaître l'emplacement du rouleau de sel et avec quelle satisfaction elles viennent le lécher.

F. BOREL.

* * *

— On s'occupe activement ces temps-ci à trouver la meilleure manière de conserver les œufs. Un procédé fort recommandé est celui-ci : On place dans des caissettes les œufs entourés de sel fin. Lorsqu'une caisse est pleine, on la ferme et sur le couvercle on place la date exacte. On peut les conserver ainsi pendant huit ou neuf mois, si l'on a soin de les mettre au sel sitôt pondus. Toutefois, au bout de cinq mois, le sel s'empare d'une portion des parties aqueuses du blanc comme du jaune qui deviennent plus épais. Chacun a remarqué qu'un œuf frais pondu est mouillé. Le liquide gommeux qui lui aide à glisser dans l'oviducte le préserve encore de la perte des liquides qu'il contient. Si les pondoires sont propres, les œufs le seront aussi et on évitera ainsi de les laver, ce qui les prive de l'enduit.

La dépense est insignifiante, car le même sel peut servir indéfiniment, et, s'il devient impropre aux usages culinaires, il peut encore être employé à l'alimentation du bétail.

Ce procédé a encore un autre avantage, c'est qu'on peut sortir les œufs du sel et les conserver une ou deux semaines sans qu'ils se gâtent, car la coquille est salée.

* * *

— Un amateur qui entretient des lapins fait part à un journal allemand de ses observations et des résultats de ses expériences. En été il donne à ses animaux chaque matin une poignée d'avoine (un verre à boire par lapin adulte). En même temps ou une heure après il donne de l'herbe et cette portion de fourrage est renouvelée à midi et le soir. En hiver, le menu se compose de carottes, d'avoine, de foin ou de regain et de son bouillant. Les femelles qui allaitent ont besoin d'une nourriture variée et choisi. Les femelles portantes aussi perdent parfois un peu l'appétit, voilà pourquoi il est recommandé de varier leur nourriture. On peut ajouter au mets ordinaire un morceau de pain bien cuit dont les lapins sont très friands. Le même éleveur recommande de ne pas donner d'herbes aux petits lapins avant l'âge de 6 semaines de peur de leur donner la diarrhée ; il faudrait que la mère puisse prendre sa nourriture dans un compartiment séparé et que le râtelier soit assez haut pour que les petits n'y puissent atteindre.